



Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST
Secrétariat : Place du Mail – BP 27 – 23400 BOURGANEUF

Délibération n° 2008/04/18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

SEANCE DU 28 AVRIL 2008

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
48	48	45

DATE DE LA CONVOCATION

21 avril 2008

L'an deux mille huit, le 28 avril, à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire au centre Alain Gouzes, commune de Bourganeuf, sur la convocation en date du 21 avril 2008, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM SIMON CHAUTEMPS, BOUEYRE, JOUHAUD, RIGAUD, COULON, CHAPUT, ARTHUR, LALANDE, ROYERE Samuel, FLOIRAT, MICHAUD, LEGROS, CHABROUX, ROYERE Joël, CHAUSSADE, MEUNIER, GUILLAUMOT, PEROT, SCAFONE, COUSSEIROUX, CUISSOT, RABETEAU, CADROT, MEYER, DELARBRE, CALOMINE, MONNIER, LAIGNEAU, LEHERICY, LEFAURE, LABORDE, LAKROUF, PATEYRON Jean-Louis

Mmes SPRINGER, JOUANNETAUD, BATTISTON, CAPS, COUSSEIROUX, MARTIN, PATEYRON, BATTUT

Suppléantes : Mme COULAUD
MM SZCEPANSKI, COUCAUD, TIXIER

Excusés : Mme CHAUVAT-POUGET

OBJET : Election d'un délégué au Conseil d'administration de « Val de Creuse Initiative »

Le Président rappelle que la communauté de communes adhère depuis 2006 à l'association « Val de Creuse Initiative » (Aubusson).

La mission de Val de Creuse Initiative est de soutenir la création et la reprise d'entreprises en zone rurale en prodiguant des conseils et en renforçant les fonds propres des créateurs et repreneurs afin d'inciter les établissements bancaires à accompagner leur projet (prêts d'honneur).

Le Président indique que l'association fonctionne avec :

- Un comité d'agrément au sein duquel siège 1 chef d'entreprise du territoire intercommunal (actuellement : Laurent FAYETTE - Bourganeuf)

- et un Conseil d'administration au sein duquel siège 1 élu de la communauté de communes.

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante de la communauté de communes, le Conseil doit procéder à l'élection d'un nouveau délégué au Conseil d'administration de Val de Creuse Initiative.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire

- Elit M.Hervé GUILLAUMOT au Conseil d'Administration de Val de Creuse Initiative.
- Autorise le Président à signer tout autre document relatif à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

A Bourganeuf, le 29 avril 2008
Pour copie conforme
Le Président,

Jean-Claude MICHAUD